

# BILAN D'ACTIVITE

## ANNEE 2023



LES ELUS.....	1
PROCESSUS D'ELECTION.....	1
LISTE DES 100 REPRESENTANTS DES PROPRIETAIRES.....	1
LISTE DES 34 CONSEILLERS SYNDICAUX.....	1
LE PERSONNEL.....	1
LISTE DU PERSONNEL EN 2023.....	1
STATISTIQUES DU PERSONNEL EN 2023.....	2
AFFAIRES COURANTES.....	3
CONSEILS SYNDICAUX.....	3
LISTE DES DELIBERATIONS.....	3
DELEGUES AU CANAL DE L'UNION LUBERON SORGUE VENTOUX.....	5
COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES.....	7
BILAN DES PRELEVEMENTS D'EAU.....	8
CONTEXTE CLIMATIQUE.....	8
DURANCE.....	9
RHONE – SECTEUR PIOLENC.....	10
RHONE – SECTEUR GRANGE NEUVE.....	12
LE BILAN FINANCIER DE 2023.....	13
COMPTE ADMINISTRATIF.....	13
SECTION FONCTIONNEMENT.....	14
SECTION INVESTISSEMENT.....	16
MONTANT DE LA DETTE.....	18
LES PROJETS PHARES DE 2023.....	19
SECURISATION DU CANAL.....	19
MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE.....	19
ETUDES.....	20
PROJET HPR.....	22

## LES ELUS

### PROCESSUS D'ELECTION

La fusion entre l'ASA du canal de Carpentras et l'ASA de Grange-Neuve a nécessité la rédaction de nouveaux statuts, applicable au 01/01/2023.

Un nouveau processus d'élection a été instauré, permettant de faciliter la gestion des assemblées générale tout en assurant une représentation de chaque membre.

Les élus de l'ASA sont classés par **collège** (en fonction de la surface de leurs parcelles faisant partie du périmètre de l'ASA) et par **groupe** (en fonction de la localisation communale de leurs parcelles faisant partie du périmètre).

Chaque membre peut ainsi trouver le/les élu(s) qui le représente en fonction de son collège et son groupe d'appartenance.



Les 16 000 membres de l'ASA ont été sollicités par courrier pour voter en ligne, pour élire les représentants des propriétaires de leur secteur. Un appel à candidature a été lancé en début d'année 2023 auprès des 16 000 membres, du début de l'année 2023 au 23/03/2023. Au total près de 200 candidatures ont été reçues.

La période de vote en ligne s'est échelonnée du 23 avril au 14 mai.

Le dépouillement électronique des votes a eu lieu le 15 mai permettant de nommer les 100 représentants des propriétaires.

À la suite de ces élections, un appel à candidature a été lancé auprès des 100 représentants du 15/05/2023 au 30/05/2023, pour l'élection des 34 membres du conseil syndical. Au total, 57 candidatures ont été reçues.

Les 100 élus ont été conviés en assemblée générale le mardi 13 juin 2023, afin de voter en isolement pour élire les membres du conseil syndical de leur collège.

Le dépouillement a eu lieu le jour même en présence d'un huissier de justice.

Les 34 membres du conseil syndical élus ont été conviés à leur 1ère réunion le jeudi 22/06/2023, pendant laquelle ils ont procédé à l'élection du Président et du Vice-Président.

## LISTE DES 100 REPRESENTANTS DES PROPRIETAIRES

COLLEGE 1 : Représentants des propriétaires ayant moins de 3000 m<sup>2</sup> de surface inscrite au périmètre de l'ASA

GRUPE	COMMUNE	REPRESENTANT
1	Lagnes, Saumane de Vaucluse, Fontaine de Vaucluse, Isle sur Sorgue, Velleron, Pernes les Fontaines	Hervé BERENGUER
		Nancy GONTIER
		Larisa LI FONS
		François RIMBERT
2	Carpentras, Monteux	Marie-Hélène ARGENCE
		Evelyne ESPENON
		Louis MILHET
3	Piolenc, Uchaux, Mornas, Orange, Sérignan-du-Comtat	Tommy BASTET
4	Châteauneuf-du-Pape, Sorgues, Bédarrides	Christian BOUVAREL
5	Blauvac, Venasque, St-Didier, Malemort du Comtat, La Roque sur Pernes, Méthamis, Villes sur Auzon, Caromb, Bedoin, Mazan, Mormoiron, Flassan, Crillon le Brave, St-Hippolyte du Graveron, St-Pierre de Vassols, Modène	Luc BARTOLO
		Manon DUBLET
		Michel JOUVE
6	Aubignan, Beaumes de Venise, Sarrians, Vacqueyras, Jonquières, Violès, Camaret sur Aygues, Travaillan, Loriol du Comtat, Courthézon	Yolande BATY
		Laurent BONNEFON
		Richard VIGNON

COLLEGE 2 : Représentants des propriétaires ayant entre 3000 m<sup>2</sup> et 1ha de surface inscrite au périmètre de l'ASA

GRUPE	COMMUNES	REPRESENTANT
7	Lagnes, Saumane de Vaucluse, Fontaine de Vaucluse, Isle sur Sorgue, Velleron, Pernes les Fontaines	Michel GONTIER
		Alex BLANC
		Serge AUGIER
		Helene OLIVIER
8	Carpentras, Monteux	Olivier COLLION
		Bernard LAMBERT
		Annie MILLET
9	Piolenc, Uchaux, Mornas, Orange, Sérignan-du-Comtat	Frédéric ALGADO
10	Châteauneuf-du-Pape, Sorgues, Bédarrides	Richard PETRE

11	Blauvac, Venasque, St-Didier, Malemort du Comtat, La Roque sur Pernes, Méthamis, Villes sur Auzon, Caromb, Bedoin, Mazan, Mormoiron, Flassan, Crillon le Brave, St-Hippolyte du Graveron, St-Pierre de Vassols, Modène	Alban LAMBERTIN
		Jean-Marc LONG
		Fabrice CHARASSE
12	Aubignan, Beaumes de Venise, Sarrians, Vacqueyras, Jonquières, Violès, Camaret sur Aygues, Travaillan, Loriol du Comtat, Courthézon	Patricia FARAUD
		Frédéric FRIZET
		Frédéric VACHE

**COLLEGE 3 : Représentants des propriétaires ayant plus de 1ha de surface inscrite au périmètre de l'ASA**

GROUPE	COMMUNE	REPRESENTANT
13	Lagnes, Fontaines de Vaucluse, Saumane de Vaucluse, Velleron, Isle sur Sorgue	Claude DUDON
		Michel PIEROT
		Jérôme ROUCH
		François SANCHEZ
14	Pernes les Fontaines	Philippe BON
		Pierre CUNTY
		Jean-Claude DANY
		Pierre GABERT
		Alexandra GONTIER
		Guillaume JOBEZ
		Clément LAUZIER
		Thierry MEYSEN
		Michel RECORDIER
		Christophe RIMBERT
François RIMBERT		
15	Carpentras, Monteux	Cédric ALARCOS
		Jean-Marie AYMARD
		Alain BELHOMME
		Vincent FABRE ROUSSEAU
		Virginie FRAYSSE
		Serge GRAS
		Sophie GRETER
		Christian GROS
		Daniel LEYDIER
		Jean-Claude MICOL André ROUX

16	Loriol, Aubignan, Beaumes de Venise	Antonio ALARCOS
		Olivier AMOURDEDIEU
		Helen COSTA
		Jean Paul MARTIN
		Franck REY
		Valentin SOARD
		Guillaume VANDERSTEEN
17	Sarrians, Courthézon, Vacqueyras	Sébastien CLAUDEL
		Frédéric FERIGOULE
		Jacques GABERT
		Annie GAUTHIER
		Jean-Claude GONDRAN
		Roland MARBAUD
		Stéphane POINT
		Jean-Marie SALVADORI
18	Caromb, St-Hippolyte le Graveron, Modène, St-Pierre de Vassols, Crillon le Brave, Bedoin, Mazan, Mormoiron, Flassan	Corinne BERNARDINI
		Louis BONNET
		Geoffrey CHARRASSE
		Stephan CONSTANT REYMOND
		Guillaume GRETER
		Olivier JACQUET
		Michel JOUVE
		Edouard MARCHESI
		Mickael VAYSON
19	Jonquières, Camaret sur Aygues, Violes, Travaillan	Michel BRES
		Julien LATOUR
		Grégory LATOUR
		Joël LIFFRAN
		Benoit LURIE
20	St-Didier, Venasque, Malemort du Comtat, La Roque sur Pernes, Blauvac, Méthamis, Villes sur Auzon	Quentin DE CABISSOLE
		Georgia LAMBERTIN
		Jérôme RASPAIL
		Sébastien ROMAN
		Rémy SALIGNON
		Frédéric VEVE
21	Piolenc, Uchaux, Mornas, Orange, Sérignan-du-Comtat	Denis BERARD
		André BERNARD
		Sébastien MAZOYER
		Bernard MONON
		Brigitte TRAMIER
22	Châteauneuf-du-Pape, Sorgues, Bédarrides	Yves BRUN
		Edouard GUERIN
		Frédéric MAILLET
		Thierry USSEGLIO





## LISTE DES 34 CONSEILLERS SYNDICAUX

L'ASA du canal de Carpentras compte **34 syndics** élus depuis juin 2023 et jusqu'en juin 2029 (22 titulaires et 12 suppléants).

Président : André BERNARD  
Vice-Président : Frédéric MAILLET

COLLEGE	SECTEUR DE REPRESENTATION	NOM	POSTE
COLLEGE 1	REPRESENTE LES PROPRIETAIRES AYANT MOINS DE 3000M <sup>2</sup> DE SURFACE INSCRITE AU PERIMETRE SUR LES 42 COMMUNES DU TERRITOIRE DU CANAL DE CARPENTRAS	Marie-Hélène ARGENCE	Titulaire
		Luc BARTOLO	Titulaire
		Evelyne ESPENON	Suppléante

COLLEGE	SECTEUR DE REPRESENTATION	NOM	POSTE
COLLEGE 2	REPRESENTE LES PROPRIETAIRES AYANT ENTRE 3000M <sup>2</sup> ET 1HA DE SURFACE INSCRITE AU PERIMETRE SUR LES 42 COMMUNES DU TERRITOIRE DU CANAL DE CARPENTRAS	Michel GONTIER	Titulaire
		Jean-Marc LONG	Titulaire
		Frédéric FRIZET	Titulaire
		Frédéric VACHE	Suppléant

COLLEGE	SECTEUR DE REPRESENTATION	NOM	POSTE
COLLEGE 3  (propriétaires ayant plus de 1ha inscrit au périmètre)	ISLE SUR LA SORGUE, SAUMANE, LAGNES, FONTAINE DE VAUCLUSE, VELLERON	Jerome ROUCH	Titulaire
		François SANCHEZ	Suppléant
	PERNES LES FONTAINES	Clément LAUZIER	Titulaire
		Michel RECORDIER	Titulaire
		Philippe BON	Suppléant
	CARPENTRAS / MONTEUX	Daniel LEYDIER	Titulaire
		André ROUX	Titulaire
		Cédric ALARCOS	Suppléant
	LORIOL DU COMTAT, AUBIGNAN, BEAUMES DE VENISE	Franck REY	Titulaire
		Guillaume VANDERSTEEN	Titulaire
		Jean-Paul MARTIN	Suppléant
	SARRIANS, COURTHEZON, VACQUEYRAS	Sébastien CLAUDEL	Titulaire
		Stéphane POINT	Titulaire
		Jean-Marie SALVADORI	Suppléant
	CAROMB, ST HIPPOLYTE, MODENE, ST PIERRE DE VASSOLS, CRILLON LE BRAVE, BEDOIN, MAZAN, MORMOIRON, FLASSAN	Guillaume GRETER	Titulaire
		Olivier JACQUET	Titulaire
		Geoffrey CHARASSE	Suppléant
	JONQUIERES, CAMARET, VIOLES, TRAVAILLAN	Michel BRES	Titulaire

		Joel LIFFRAN	Suppléant
	ST DIDIER, VENASQUE, MALEMORT DU COMTAT, LA ROQUE SUR PERNES, BLAUVAC, METHAMIS, VILLES SUR AUZON	Rémy SALIGNON	Titulaire
		Georgia LAMBERTIN	Suppléant
	PIOLENC, UCHAUX, MORNAS, ORANGE, SERIGNAN DU COMTAT	André BERNARD	Titulaire
		Brigitte TRAMIER	Titulaire
		Sébastien MAZOYER	Suppléant
	CHATEAUNEUF DU PAPE, SORGUES, BEDARRIDES	Frédéric MAILLET	Titulaire
		Thierry USSEGLIO	Titulaire
		Edouard GUERIN	Suppléant

## LE PERSONNEL

---

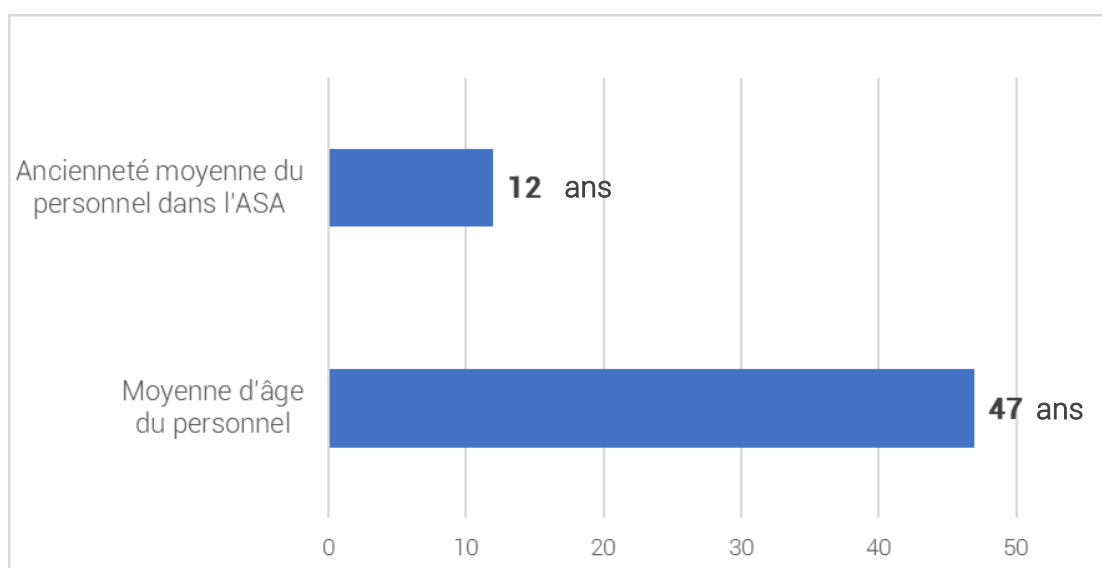
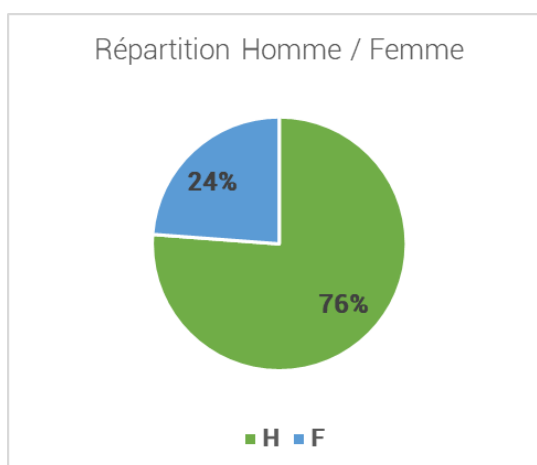
### LISTE DU PERSONNEL EN 2023

L'ASA du canal de Carpentras compte **42 employés** en 2023, répartis en 5 services.

Directrice :	Sandrine PIGNARD
Adjointe de direction :	Mélanie RICHARD
<b>Responsable Réseau Gravitaire :</b>	Guillaume COURIAS (depuis juin 2023) Lilian DOMAIN (jusqu'en mars 2023)
Brigadier secteur 5 :	Raoul PUIG
Garde secteur 5 :	Peter SERRES
Garde secteur 5 :	Pascal MIGNOT
Garde secteur 5 :	Jean-Luc PAGES
Garde secteur 5 :	Loïk LE SAUK
Garde secteur 5 :	Philippe RAVOIRE
Brigadier secteur 8 :	Guilhem CAVENE
Garde secteur 8 :	Joachim LANGLADE
Garde secteur 8 :	Laurent BONNET
Garde secteur 8 :	Nicolas CLERC
Garde secteur 8 :	Rémi RIALHE
Brigadier secteur 9 :	Fabien MONANGE
Garde secteur 9 :	Christian SILVERIO
Garde secteur 9 :	Evan DAVIN
Garde secteur GN :	Mickael PASCAL
Garde secteur GN :	Aimé JAFFUEL
Conducteur d'engin :	Philippe TEYSSEIRE
Conducteur d'engin :	Patrick DEBAUD
<b>Responsable Travaux Neufs :</b>	Alexandra LE BARON
Technicien Travaux Neufs :	Luc BARTOLO
<b>Responsable Administrative :</b>	Nadine FRIZET
Agent de rôle (facturation) :	Patricia FARAUD
Agent de rôle :	Béatrice MARINELLI
Agent de rôle :	Valérie BLOUVAC (depuis juillet 2023)
Accueil et assistante RH :	Jennifer AYOU
Assistante comptable :	Céline PONCET
<b>Responsable Stations et bassins :</b>	Daniel DRAGONE
Electromécanicien :	Nicolas PEILLARD
Technicien gestion ouvrages hydrauliques	Daniel BENOIT

<b>Responsable Exploitation et Maitrise d'œuvre :</b>	Bastien ALLEGRE
Responsable des agents :	Richard KALISEWSKI
Agent de réseau sous pression :	Alex BLANC
Agent de réseau sous pression :	Marc COSAI (jusqu'en septembre 2023)
Agent de réseau sous pression :	Laurent PICARD
Agent de réseau sous pression :	Raphaël RODRIGUEZ
Agent de réseau sous pression :	Franck VELLA
Agent de réseau sous pression :	Brice IMBERTI
Agent de réseau sous pression :	Xavier HORVAT
Chaudronnier :	Théo CARAMELLI
Administrateur droit des sols :	Nicolas LECOMPTE
Agent administratif :	Pascale ARNAUD (depuis mai 2023)
Chargé de mission HPR :	Bertrand SAUGUES (depuis mars 2023)

## STATISTIQUES DU PERSONNEL EN 2023



## AFFAIRES COURANTES

### CONSEILS SYNDICAUX

N°	DATE	TITULAIRES PRESENTS OU REPRESENTES	NOMBRE DE DELIBERATIONS PRISES
1	22/06/2023	21/22	11
2	11/09/2023	14/22	16
3	16/10/2023	16/22	13
4	11/12/2023	20/22	16

### LISTE DES DELIBERATIONS

Toutes les délibérations de l'ASA sont consultables dans ses locaux, sur demande.

- **Délibérations du conseil syndical du 22/06/2023**

1	Election du Président
2	Election du Vice-Président
3	Election des délégués de l'Union
4	Election des membres de la CAO
5	Délégation de pouvoir - Marché public
6	Election membres commissions BRD et ODP
7	Demande de subvention - Etude modernisation de Grange-Neuve
8	Déclassement domaine public parcelle Saumane D N°98
9	Délégation du Président à Mr Bres Michel syndic titulaire
10	Achat parcelles Saumane section D N° 94-95-96 à ASL Le Jonquier
11	Vente parcelle Saumane D N° 95 à Teyssier Bruno

- **Délibérations du conseil syndical du 11/09/2023**

1	Projet de base de répartition des dépenses
2	Admissions en non-valeur

3	Contrat de commande d'œuvre et réalisation
4	Déclassement du domaine public MONTEUX - suite
5	Travaux de sécurisation du canal et ouvrages d'art - 3T
6	Marché tx entretien et réparation réseau pression 2023-2027 - BLANC André
7	Marché tx branchements réseau pression 2023-2027 - group DALL AGNOLA-TEYSSIER
8	Création d'une régie de dépenses
9	Mise en place de la nomenclature M57
10	Election des membres commission du personnel
11	Demande ODP Enedis - M. Barthelemy Aubignan
12	Demande ODP Rhône Ventoux Carpentras
13	Demande ODP Orange Télécom Aubignan
14	Demande ODP Madame Vinson Beaumes de Venise
15	Autorisation donnée au Président d'ester en justice
16	Subvention 2023 Association des agents du Canal de Carpentras

- **Délibérations du conseil syndical du 16/10/2023**

1	Base de répartition des dépenses
2	Redevances 2023 - Secteur Piolenc-Uchaux
3	Redevances 2023 - Secteur Grange-Neuve
4	Rôle 2023 secteur PIOLENC UCHAUX
5	Rôle 2023 secteur GRANGE NEUVE
6	Approbation du BS 2023
7	Déclassement du domaine public – Filioles Monteux zone 6
8	Indemnisation financière - Lutte incendie 2023
9	Admissions en non-valeur
10	Remboursement avance sur licence Anydesk
11	Demande de distraction – Montoya - Isle sur la Sorgue
12	Demande de distraction - Garrigues - Pernes les Fontaines
13	Avenant convention superposition Lutte incendie - Piolenc

- **Délibérations du conseil syndical du 11/12/2023**

1	Déclassement du domaine public – Filioles Monteux zone 7
2	Admissions en non-valeur
3	Demande de subvention - Postes chargées de mission 2024 contrat canal n°2
4	Redevances 2024 (arrosage 2023)
5	Demande occupation du domaine public – Batail - Monteux
6	Demande occupation du domaine public - Picard - Sarrians
7	Demande occupation du domaine public - Engie Télécom - Jonquières
8	Attribution de marché public - Travaux densification Carpentras/Serres
9	Attribution de subventions - Années 2023 et 2024 - Confrérie de la fraise
10	Infractions 2023 au règlement pour la police de l'ASA et le service des arrosages
11	Demande de distraction périmètre – lot. Hermas - Sorgues
12	Demande de distraction périmètre – Benoit - Sarrians
13	Convention avec conseil Départemental 84 pour présentation aqueduc de Galas
14	Demande de distraction périmètre – Doumas - Monteux
15	Emprunt Crédit Agricole – 475 000 €
16	Prêt relais en attente de subvention Caisse Régionale du Crédit Agricole - 500 000 €

## DELEGUES AU CANAL DE L'UNION LUBERON SORGUE VENTOUX

Le canal de l'Union Luberon Sorgues Ventoux (ULSV) est le canal commun qui prélève l'eau dans la Durance et la distribue à 4 canaux membres, qui sont :

- Le Plan Oriental
- Le canal de Cabedan-Neuf
- Le canal de l'Isle
- Le canal de Carpentras

Les missions du canal ULSV sont de répondre aux besoins en eau / assurer la desserte des 4 canaux membres et d'effectuer les opérations de maintenance de l'ouvrage de distribution.

Les élus du canal ULSV font partie des élus des 4 canaux membres.



Les 22 membres du conseil syndical du canal de Carpentras élus à l'assemblée générale du canal ULSV sont :

NOM	POSTE
Marie-Hélène ARGENCE	Suppléant
Luc BARTOLO	Titulaire
Michel GONTIER	Titulaire
Jean-Marc LONG	Titulaire
Frédéric FRIZET	Titulaire
Jérôme ROUCH	Suppléant
Clément LAUZIER	Suppléant
Michel RECORDIER	Titulaire
Daniel LEYDIER	Suppléant
André ROUX	Titulaire
Franck REY	Titulaire
Guillaume VANDERSTEEN	Titulaire
Sébastien CLAUDEL	Titulaire
Stéphane POINT	Suppléant
Guillaume GRETER	Titulaire
Olivier JACQUET	Titulaire
Michel BRES	Titulaire
Rémy SALIGNON	Titulaire
André BERNARD	Titulaire
Brigitte TRAMIER	Suppléant
Frédéric MAILLET	Titulaire
Thierry USSEGLIO	Suppléant

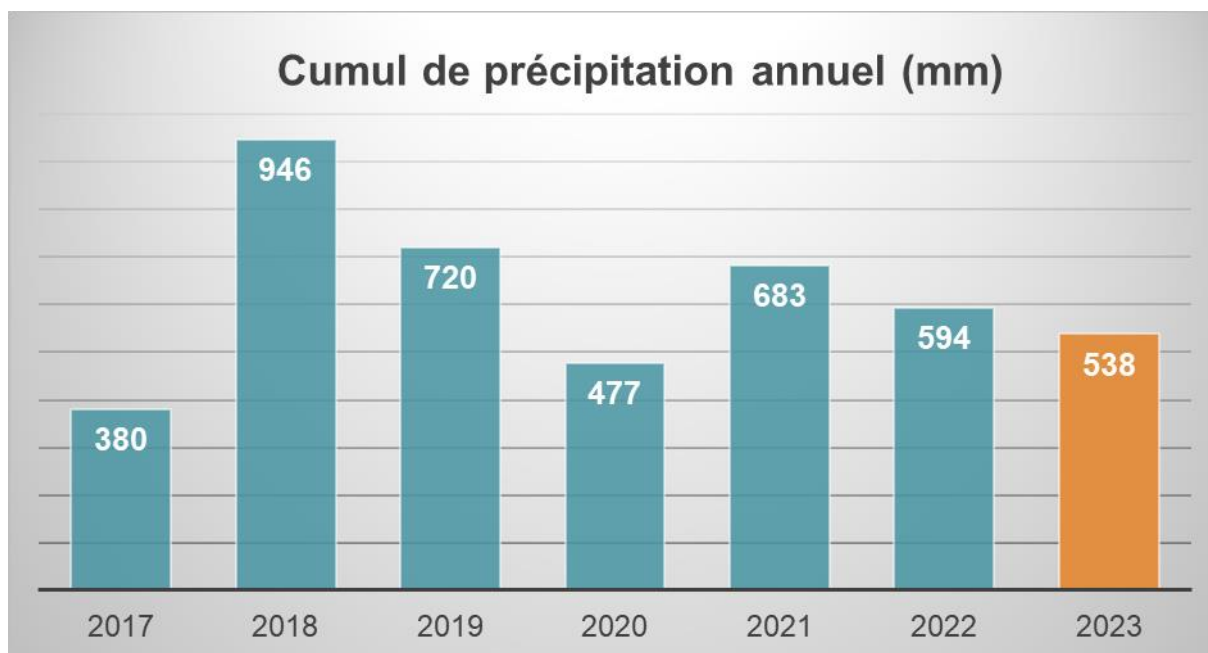
## COMMISSIONS ET GROUPE DE TRAVAIL CONSTITUES

Instances	Contenu	Nombre de membres et de réunion en 2023
Commission d'appels d'offres	Etudier les réponses faites aux appels d'offres et proposer un choix d'attribution au conseil syndical	7 membres 2 réunions en 2023
Commission d'occupation du domaine public	Etudier les demandes d'occupation du domaine public de l'ASA et proposer des décisions au conseil syndical	8 membres 2 réunions en 2023
Groupe de travail sur le personnel	Orienter les axes de travail et les décisions sur la gestion du personnel	6 membres 2 réunions en 2023
Groupe de travail sur la base de répartition de dépenses (tarifs)	Orienter les axes de travail et les décisions pour la création d'une nouvelle base de répartition des dépenses	10 membres 2 réunions en 2023
Groupe de travail sur les nouveaux locaux	Orienter les axes de travail et les décisions pour la construction d'un nouveau siège pour l'ASA	5 membres 1 réunion en 2023

## BILAN DES PRELEVEMENTS D'EAU

### CONTEXTE CLIMATIQUE

538 mm de précipitations ont été enregistrés à Carpentras en 2023. Cette valeur est inférieure à la moyenne de ces 10 dernières années, qui s'élève à 658 mm.



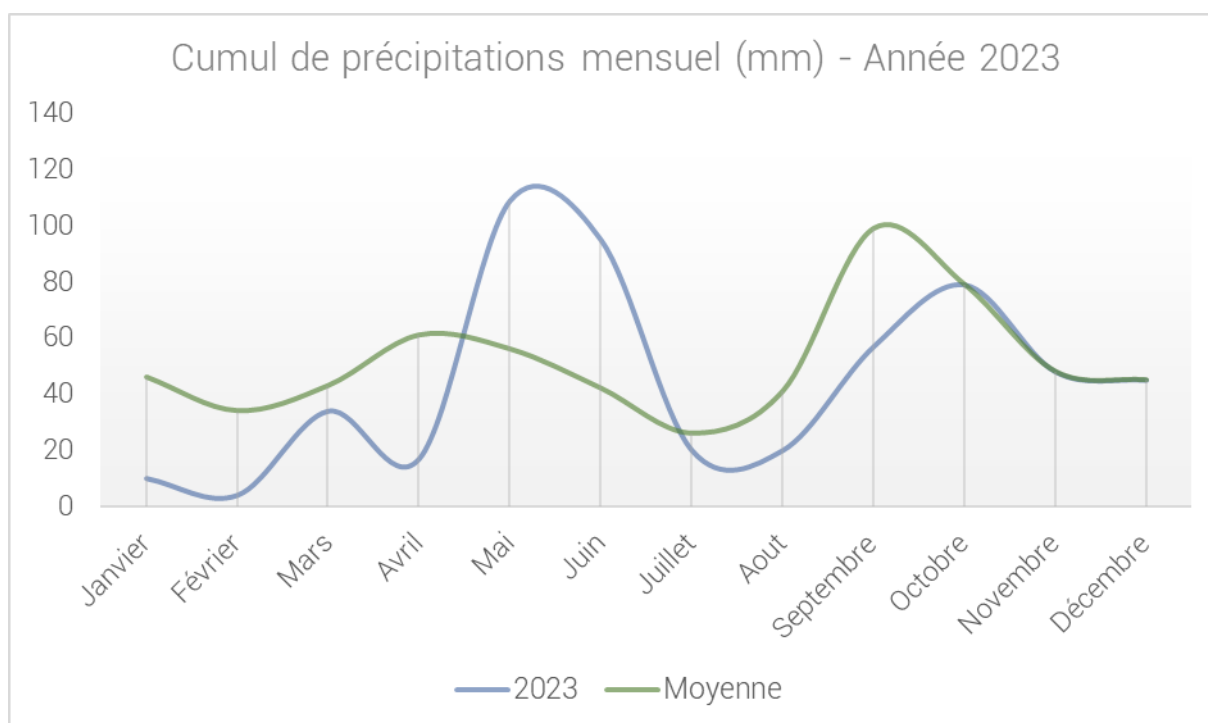
Le début d'année a été relativement plus sec que la moyenne entre janvier et avril, cette période enregistre un déficit en pluviométrie de 65% par rapport à la moyenne.

Le printemps est, quant à lui, très pluvieux. Surtout le mois de mai qui enregistre un cumul pluviométrique de 109 mm contre une moyenne 56 mm. Sur les mois de mai et juin, l'excédent pluviométrique s'élève à +108% par rapport à la moyenne, venant compenser en partie la période de sécheresse enregistrée en début d'année.

Les mois de juillet et août présentent un cumul de pluie inférieur à la moyenne de près de 40%. La pluviométrie est en moyenne plus élevée au mois d'août qu'au mois de juillet. Cette année, il est tombé le même volume sur ces 2 mois (20 mm).

A l'automne, la situation est similaire au mois de juillet et août, mais dans une moindre mesure. Le cumul enregistré est inférieur à la moyenne d'environ 24% pour les mois de septembre et octobre.

En novembre et décembre, les volumes de pluie sont identiques à la moyenne.

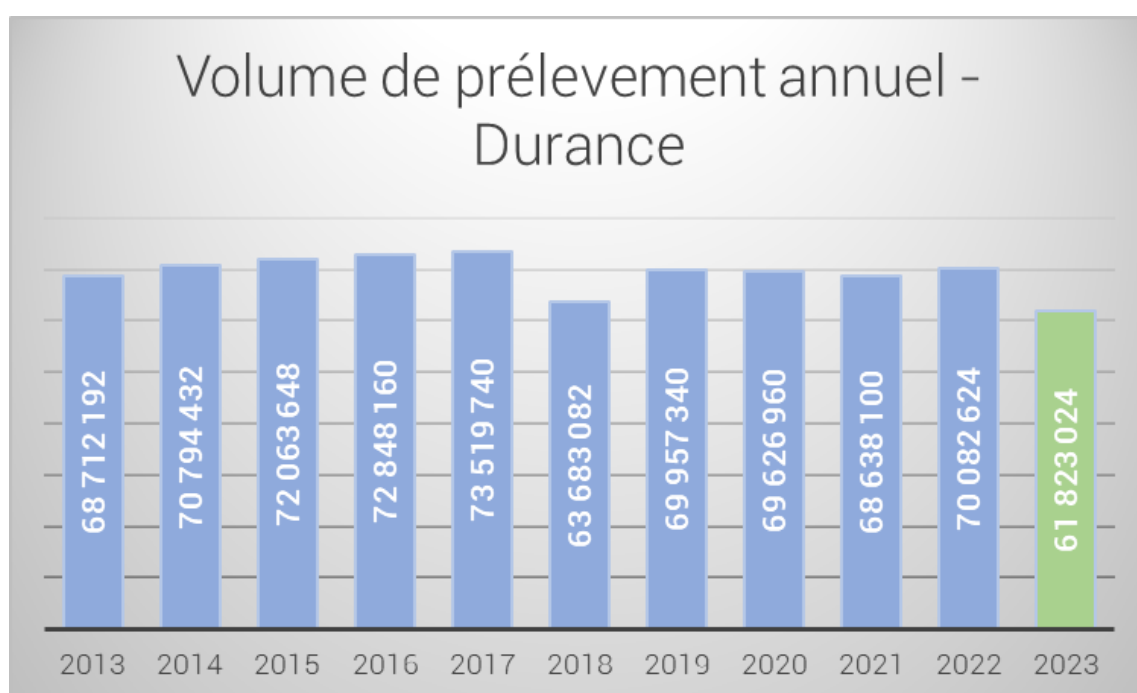


Toutes les données météorologiques présentées ci-dessus sont extraites des notes Climat'eau du site du CIRAME (<http://www.agrometeo.fr/irrigation>).

## DURANCE

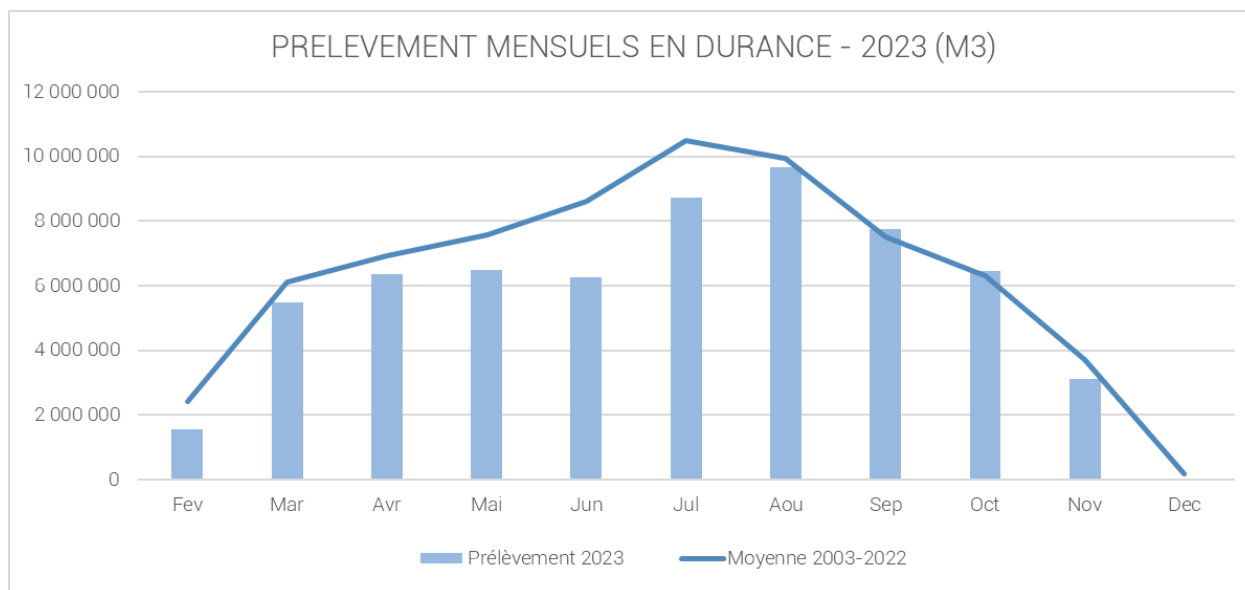
Le canal de Carpentras dispose d'un droit d'eau de 157 millions de m<sup>3</sup> en Durance de janvier à décembre, chaque année.

Le volume entrant dans le canal de Carpentras en 2023 a été de **61 823 024 m<sup>3</sup>**. La moyenne de prélèvement annuelle étant de 69 249 937 m<sup>3</sup> depuis 2003.



Les prélèvements mensuels ont été inférieurs à la moyenne 2003-2022 sur la 1<sup>ère</sup> partie de l'année, pour les mois de février (-36%), mars (-11%), avril (-8%), mai (-15%) juin (-27%) et juillet (-17%). Ces observations s'expliquent par la remise en eau plus tardive du réseau en février (en raison de l'augmentation des coûts de l'électricité), et du printemps pluvieux, qui a limité le besoin en irrigation jusqu'en juillet.

La tendance s'inverse à compter du mois d'août jusqu'à la fin de la saison, avec des valeurs de prélèvements similaires à la moyenne 2003-2022.

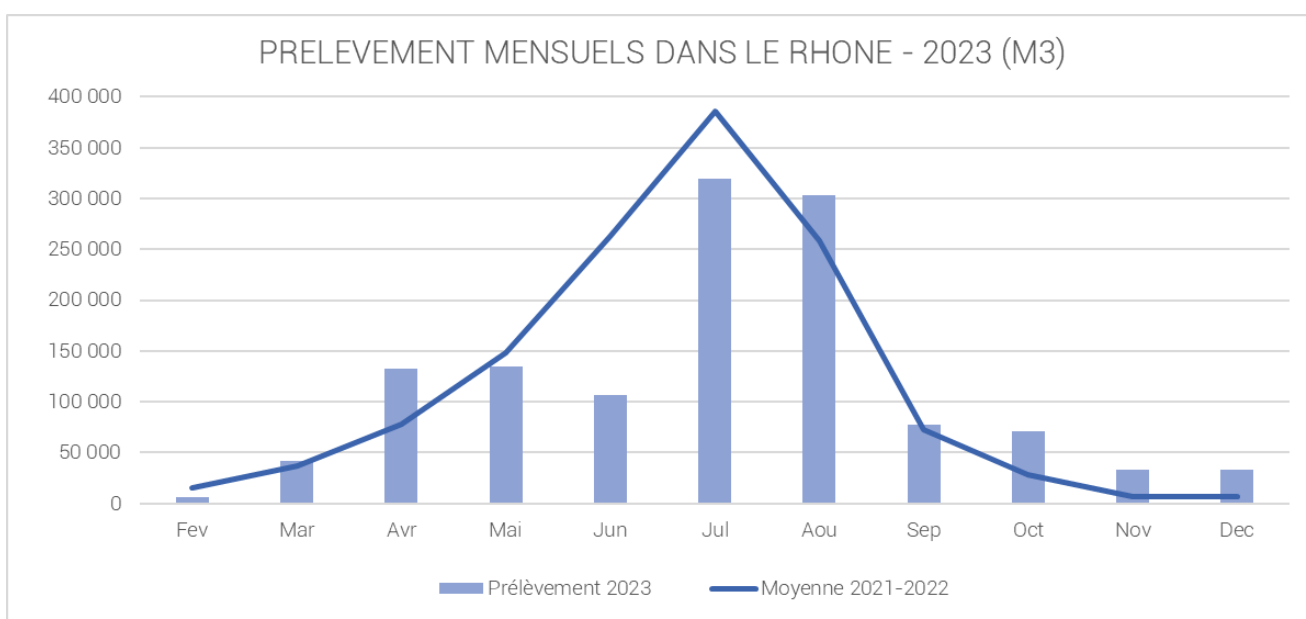
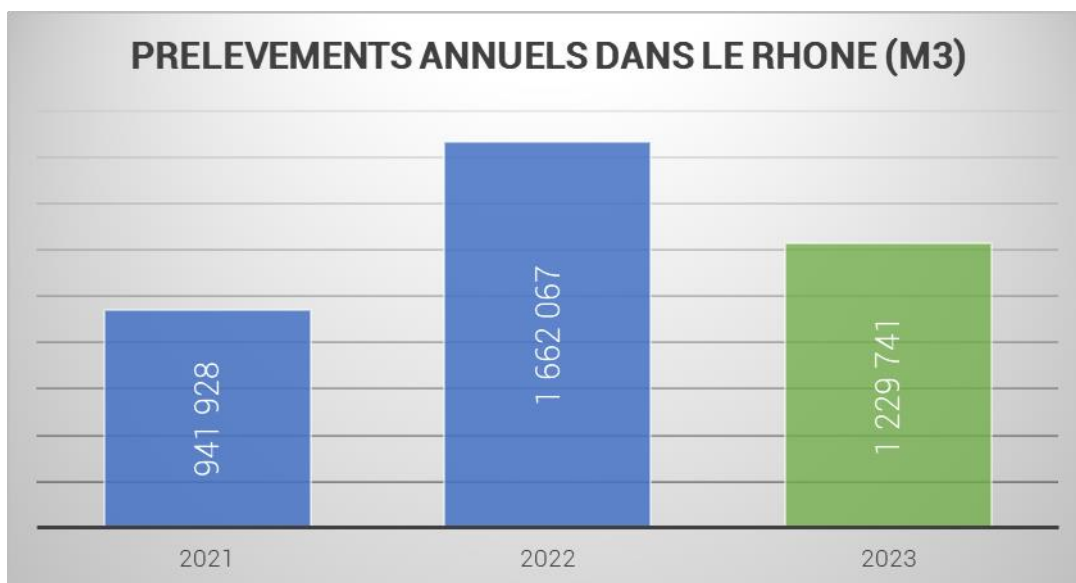


## RHONE – SECTEUR PIOLENC

Le canal de Carpentras dispose d'un droit d'eau de 5.1 millions de m<sup>3</sup> d'eau dans le Rhône de janvier à décembre, chaque année, au niveau de la prise d'eau située à St Etienne des Sorts alimentant le secteur de Piolenc.

Le volume prélevé dans le Rhône en 2023 s'élève à **1 229 741 m<sup>3</sup>**. Depuis 2021, la moyenne du prélèvement annuel est de 1 302 000 m<sup>3</sup>. La moyenne est calculée seulement depuis 2021, car le réseau sur le secteur de Piolenc a fait l'objet d'une extension de réseau de 130 ha agricoles cette année-là. Cette opération a nécessairement généré une augmentation significative des prélèvements annuels, qui ne sont plus comparables avec les années précédentes.

L'année 2023 enregistre donc un prélèvement légèrement inférieur de 6 % par rapport à la moyenne annuelle de 2021 à 2022.



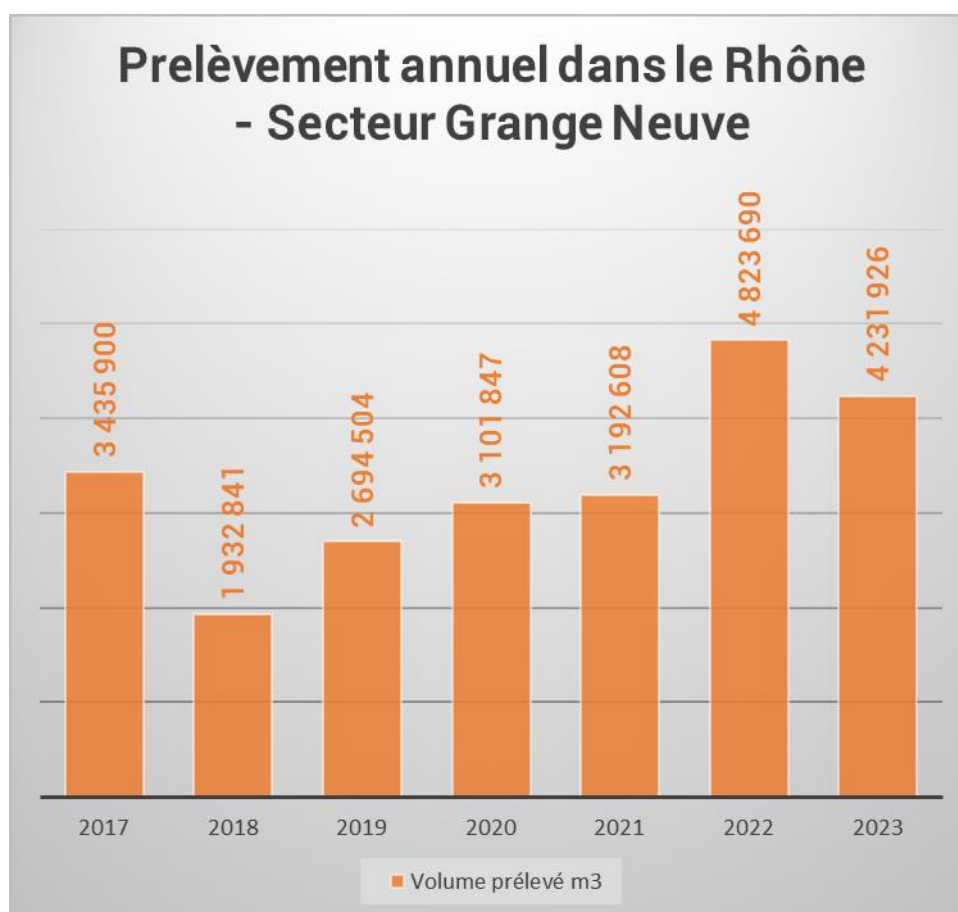
En mars et avril, les prélèvements ont été supérieurs de 40% par rapport à la moyenne. De mai à juillet, les prélèvements ont été inférieurs de 28% par rapport à la moyenne. Dès le mois d'aout, les prélèvements sont supérieurs à la moyenne. Le pic observé au mois d'octobre est essentiellement lié à une casse survenue sur le réseau et qui a entraîné un volume de fuite d'eau très important.

## RHONE – SECTEUR GRANGE NEUVE

Le canal de Carpentras dispose d'un droit d'eau de 6 millions de m<sup>3</sup> d'eau dans le Rhône du 01 avril au 15 octobre, chaque année, au niveau de la prise d'eau située à Châteauneuf du Pape alimentant le secteur de Grange-Neuve.

Le volume prélevé dans le Rhône sur cette prise en 2023 s'élève à **4 231 926 m<sup>3</sup>**. La moyenne de prélèvement annuel depuis 2017 s'élève à 3 196 898 m<sup>3</sup>.

L'année 2023 enregistre donc un prélèvement supérieur de 32.4 % par rapport à la moyenne annuelle de 2017 à 2022, qui s'explique, en partie, par le changement de groupes moteur/pompes dans la station.



## LE BILAN FINANCIER DE 2023

L'ASA du canal de Carpentras est un établissement public ayant pour comptable la Trésorerie de Monteux qui applique les règles générales de la comptabilité publique. Toutes les recettes et les dépenses doivent être prévues et autorisées par un acte administratif (le budget) qui est systématiquement transmis au préfet.

### COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif présente les résultats comptables réels de l'exercice de l'année. Il est généralement réalisé en début d'année de l'année n+1 pour l'année n.

Section fonctionnement	Dépenses	5 606 550,19 €
	Recettes	6 681 347,42 €
	Résultat reporté année n-1	8 664 716,01 €
	Excédent de fonctionnement	9 739 513, 24€
Section investissement	Dépenses	2 295 167,76 €
	Recettes	1 961 557,47 €
	Résultat reporté n-1	4 798 633,21 €
	Déficit d'investissement	5 132 243.50 €

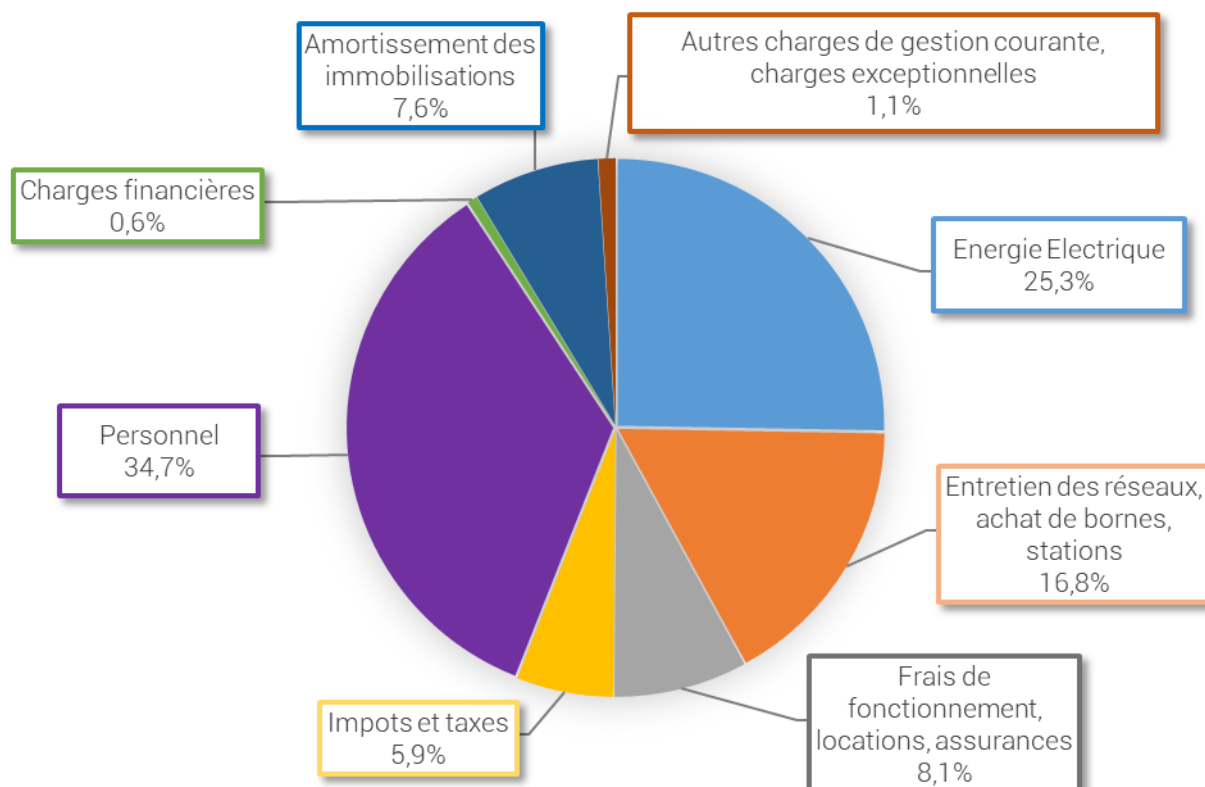


## SECTION FONCTIONNEMENT

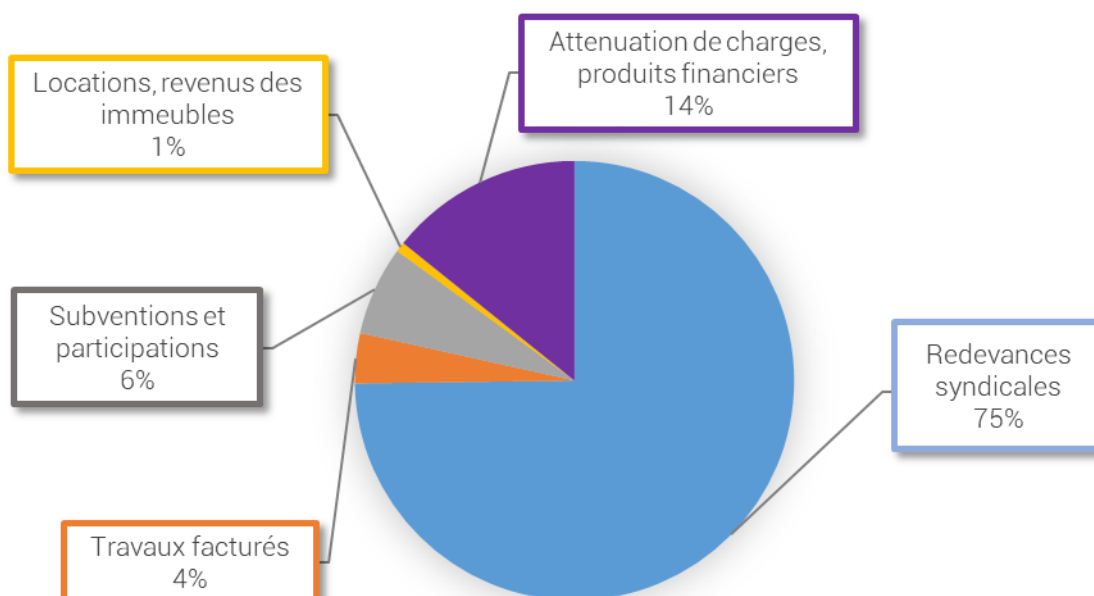
La section « fonctionnement » regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement habituel de l'ASA (entretien du réseau, charge de personnel, de gestion courante, ...) et toutes les recettes liées à l'activité courante de l'ASA (essentiellement les redevances payées par les adhérents).

Recettes fonctionnement	Redevances syndicales 70685	4 997 065,15 €
	Travaux facturés 704	246 663,63 €
	Subventions et participations	438 781,22 €
	Locations, concessions, autres recettes diverses	48 038,30 €
	Atténuation de charges, produits financiers, quote-part subv invest, autres produits	950 799,12 €
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>6 681 347,42 €</b>
Dépenses fonctionnement	Energie électrique	1 417 147,39 €
	Entretien des réseaux, stations, achats de pièces et bornes	939 401,53 €
	Frais de fonctionnement, fournitures, assurances	453 714,89 €
	Impôts et taxes	329 435,83 €
	Personnel	1 947 191,04 €
	Charges financières	33 832,12 €
	Amortissement des immo.	426 883,42 €
	Autres charges de gestion courantes, valeurs comptables des immo. fin. cédées, ch. exceptionnelles	58 943,97 €
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 606 550,19 €</b>

## Répartition des Dépenses de Fonctionnement 2023

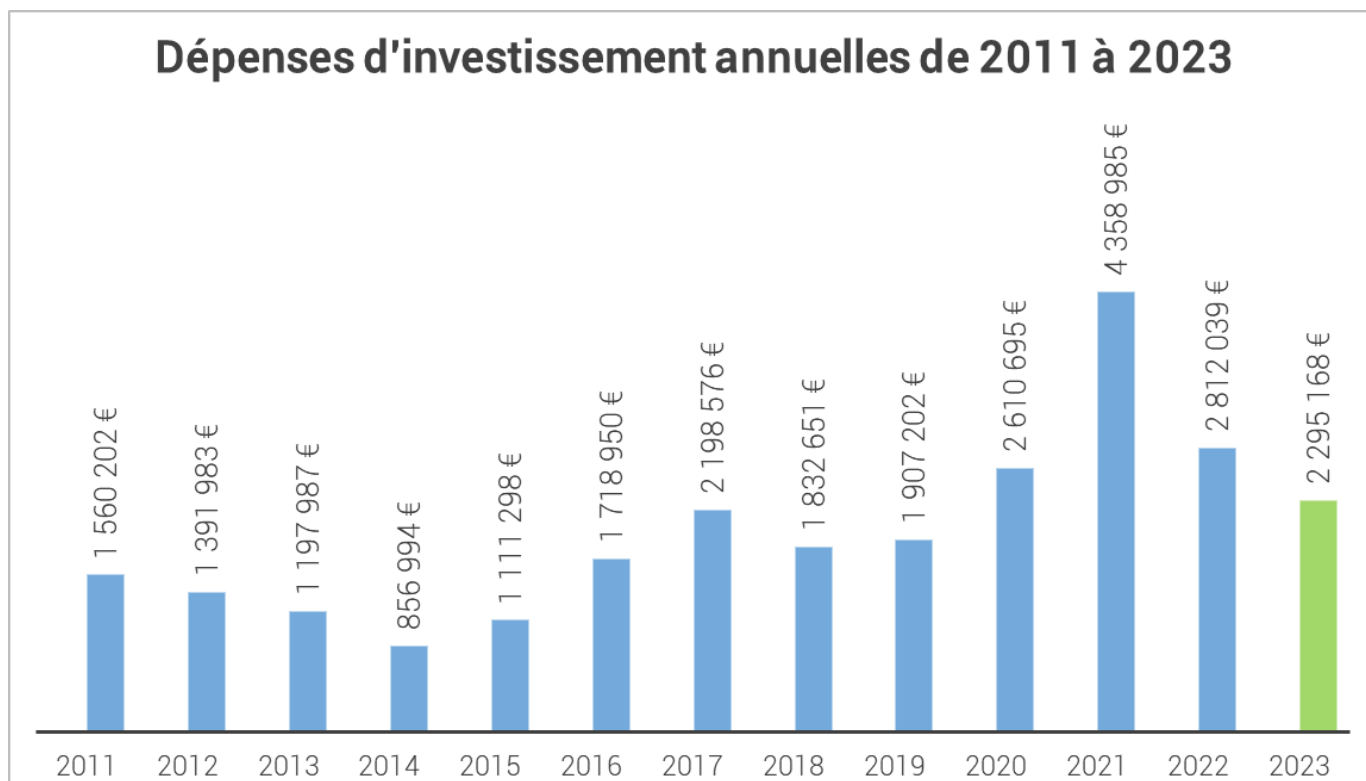


## Répartition des Recettes de Fonctionnement 2023



## SECTION INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement comportent les frais des travaux réalisés par l'ASA (sécurisation, modernisation, extension, ...), des achats importants ainsi que le remboursement des emprunts. Les recettes de la section investissement sont essentiellement les emprunts et les subventions publiques obtenues pour la réalisation des travaux.



Depuis 7 ans, le FEADER, fond de subvention européen agricole finance une partie des travaux d'investissement de l'ASA comme la modernisation du réseau ainsi que des extensions. Ces subventions ont permis à l'ASA de mener des projets d'investissement importants qu'elle n'aurait pas pu réaliser sans cette intervention financière venant en complément des aides des financeurs habituels.

Ces fonds européens ont permis une augmentation des investissements notamment sur l'année 2021, grâce à des niveaux de subventions publiques obtenus très importants

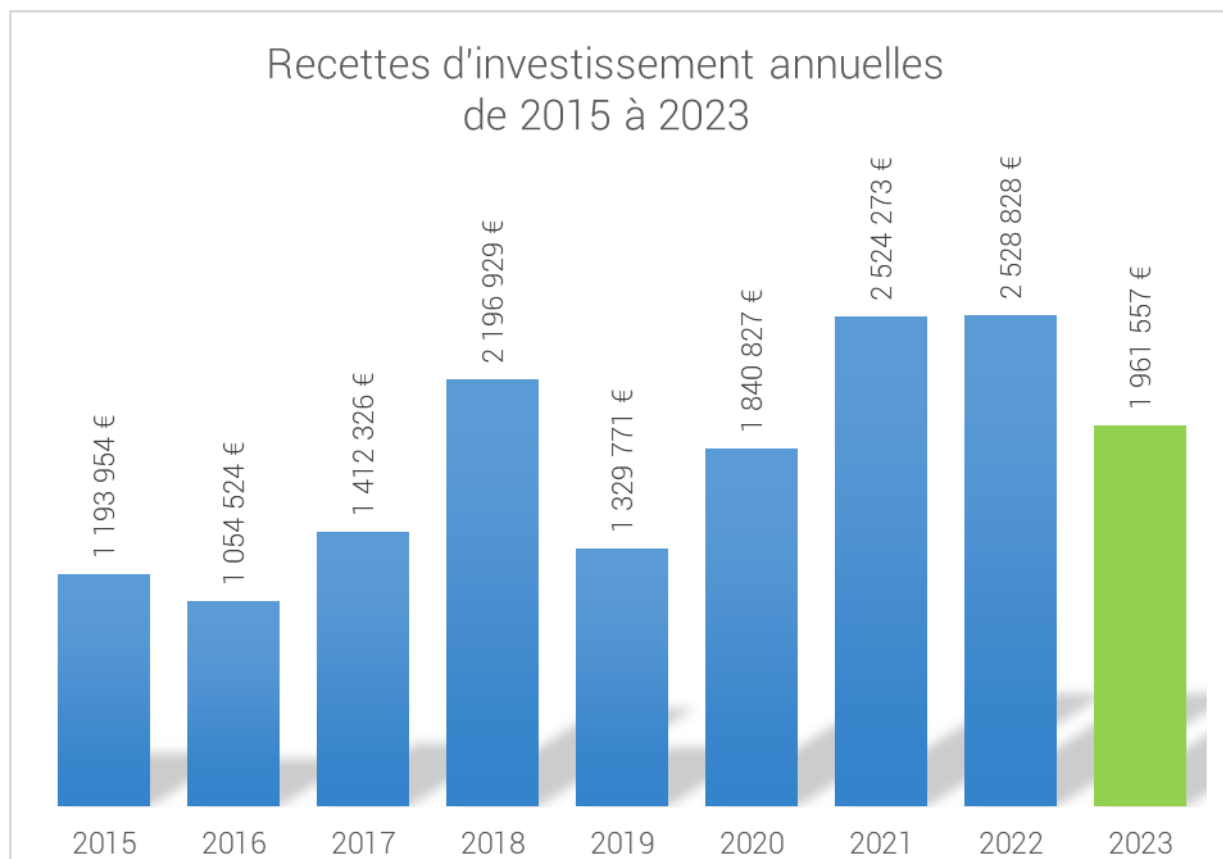
Depuis 2022, les appels à projet des fonds européens se sont arrêtés. Les projets réalisés en 2022 et 2023 sont essentiellement les derniers projets qui avait été déposée par le canal au guichet unique FEADER et qui ont été validés le plus récemment.

Du fait de l'absence d'appels à projet dans le cadre des fonds européens FEADER depuis près de deux ans, les investissements en 2023 sont en baisse. Il en sera certainement de même pour l'année 2024. La réouverture des appels à projet est prévue au cours de

l'année 2024, ce qui permettra au canal de déposer de nouveaux projets qui pourront être réalisés s'ils sont validés à partir de 2025 -2026.

Certaines de ces opérations comme les réhabilitations de certaines stations de pompes sont subventionnées à 100% par le Conseil Départemental.

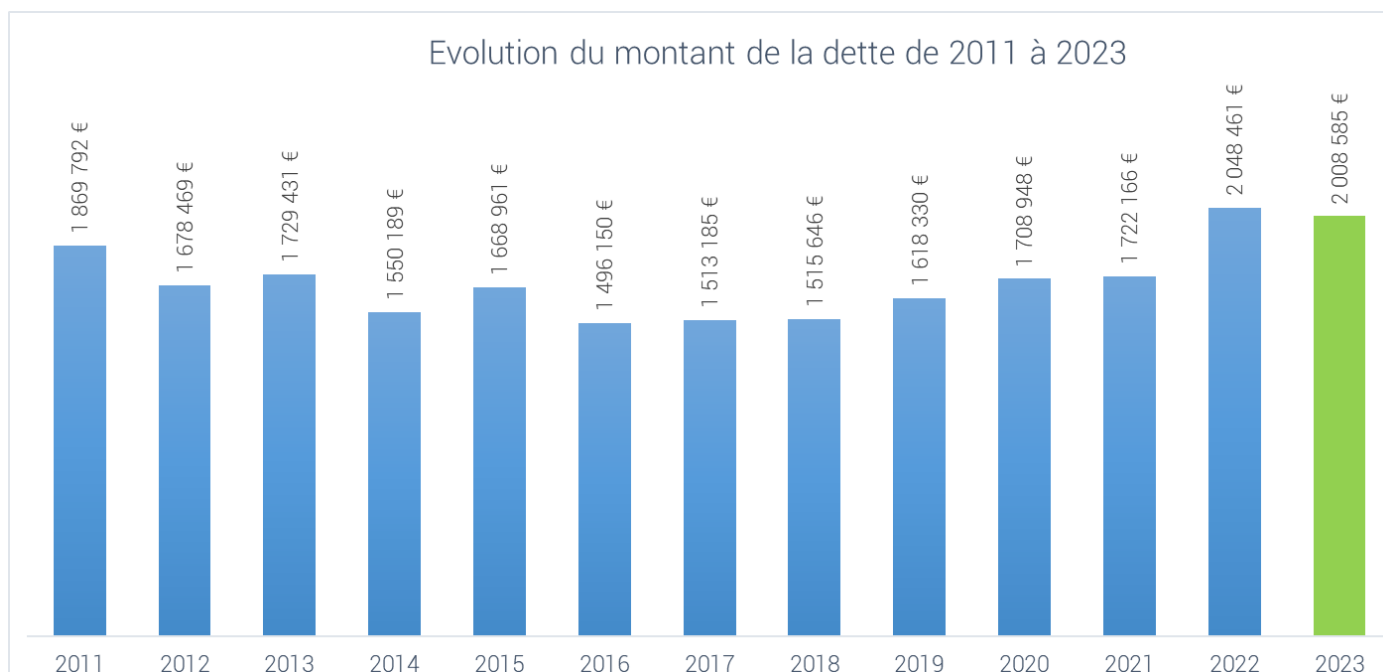
Les recettes de la section investissement sont essentiellement les emprunts et les subventions publiques obtenues pour la réalisation des travaux. En 2023, elles s'élèvent à 1 961 557 € HT.



La baisse des recettes d'investissement est à mettre en corrélation avec la baisse des dépenses d'investissement. Le nombre de projets subventionnés mis en œuvre a baissé ce qui génère moins de versements de subvention et moins d'emprunts pour financer ces projets.

## MONTANT DE LA DETTE

Le niveau de la dette oscille depuis 10 ans entre 1.5 millions et 2 millions d'euros.



En 2022, l'augmentation de la dette s'explique par un emprunt réalisé par l'ASA de 250 000 € au crédit mutuel pour financer la part d'autofinancement d'un projet d'extension du réseau à Saint Pierre de Vassols, Mazan, Bédoin et d'un projet de modernisation du réseau sur l'Isle sur Sorgue et Velleron.

En 2023, aucun nouvel emprunt n'a été réalisé, ce qui explique l'évolution de la dette en légère baisse.

## LES PROJETS PHARES DE 2023

---

### SECURISATION DU CANAL



Il s'agit des travaux permettant de renforcer et pérenniser les ouvrages gravitaires et minimiser les risques de dommages sur les biens et les personnes. Ils consistent à bétonner des portions de berges et de radier du canal et sont réalisés chaque année pendant la période de chômage.

Les travaux de sécurisation de l'hiver 2022-2023 ont été réalisés de novembre 2022 à février 2023. Un appel d'offre pour la fourniture et le transport de béton a été lancé en septembre 2022. C'est l'entreprise SRMV qui a été sélectionnée. Les travaux ont permis de cuveler plus de 815 mètres de radier et de 1520 mètres de berges sur les communes de Beaumes de Venise, Carpentras, Aubignan et Jonquières. Le montant total de l'opération s'est élevé à près de 215 000 € HT. Le Département de Vaucluse a participé financièrement à la réalisation de ces travaux, à hauteur de 45%.

### MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE



Il s'agit des travaux permettant de desservir sous pression un secteur dont le mode de desserte initial est gravitaire. L'objectif est de répondre aux attentes des irrigants et d'économiser des volumes d'eau.

Deux projets de modernisation ont été menés lors de l'hiver 2022-2023.

#### Projet 1 – Quartier La Crosette – Commune de Carpentras/Monteux/Loriol du Comtat

L'objectif de ce projet était de moderniser la « filiole n°10 » qui desservait 40 hectares agricoles.

Un appel d'offre pour la réalisation des travaux a été publié du 08/09/2022 au 30/09/2022. C'est l'entreprise DALL'AGNOLA qui a remporté le marché. Les travaux ont consisté à se raccorder sur le réseau sous pression à proximité pour l'étendre sur le secteur de desserte de la filiole n°10.

La réalisation de ce projet de modernisation a permis d'installer :

- 2.44 km de canalisations
- 26 branchements

Le montant total des travaux s'est élevé à 344 000 € HT.

Le projet a été financé à hauteur de 80% par le FEADER (30%), le Département de Vaucluse (15%) et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (35%).

## Projet 2 – Commune de Velleron et Isle sur la Sorgue

L'objectif de ce projet était de moderniser un réseau de canaux desservant 40 hectares, en majorité agricoles.

Un appel d'offre pour la réalisation des travaux a été publié du 25/05/2022 au 22/06/2022. C'est le groupement d'entreprise RAMPA TP/SAS TEYSSIER qui a remporté le marché. Les travaux ont consisté à se raccorder sur le réseau sous pression à proximité pour l'étendre sur au niveau des parcelles à desservir.

La réalisation de ce projet de modernisation a permis d'installer :

- 3 km de canalisations
- 42 branchements

Le montant total des travaux s'est élevé à 490 000 € HT.

Le projet a été financé à hauteur de 80% par le FEADER (30%), le Département de Vaucluse (10%) et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (40%).

## ETUDES



En amont de la réalisation de certains projets, il est nécessaire de mener des études préalables permettant d'analyser les aspects techniques et financiers de ces projets. La plupart du temps, la réalisation de ces études est confiée à des bureau d'études spécialisées.

Trois études ont été menées en 2023.

### 1- Etude de modernisation du réseau d'irrigation gravitaire sur le secteur de Grange-Neuve

Avant la fusion, l'ASA de Grange-Neuve a lancé une étude de modernisation de son réseau. L'objectif de l'étude était de proposer des scénarios techniques de remplacement des canaux à ciel ouvert par des canalisations enterrées.

Le travail a été mené par BRLi pour un montant de 33 630 € HT et a été financé à hauteur de 57% avec le Département de Vaucluse (30%), la Compagnie Nationale du Rhône (CNR, 17%) et le Syndicat des Producteurs de Châteauneuf du Pape (10%). La part d'autofinancement s'élève donc à 47%.

L'étude a commencé en 2022 et s'est terminée en fin d'année 2023.

Les résultats de l'étude mettent en évidence 2 types de scénarios techniques : l'un d'eux prend en compte la desserte de l'ensemble du périmètre du secteur, l'autre exclue la desserte des parcelles du centre-ville de Sorgues.

En effet, la modernisation du réseau dans le centre-ville de Sorgues vient majorer le montant du projet de 50% soit plus de 10 millions d'€. La modernisation de ce secteur vient donc compromettre l'équilibre financier du projet et donc sa faisabilité.

La modernisation de ce réseau n'est envisageable qu'en ne modernisant pas ce secteur urbain.

En 2024, les élus de l'ASA devront statuer sur le scénario technique à retenir.

## **2- Etude de diagnostic de l'aqueduc de Galas**

L'aqueduc de Galas situé à Fontaine de Vaucluse et permettant au canal de traverser la Sorgue, est l'ouvrage le plus imposant de l'ASA.

Un appel d'offre a été lancé pour la réalisation de l'étude de diagnostic. C'est le groupement d'entreprise RL&Associé et SETEC qui ont remporté le marché pour un montant de 48 970 € HT.

L'étude lancée en juin 2023, a pour objectif d'étudier l'état général de l'ouvrage, d'identifier les éventuels désordres, les caractériser et proposer un plan des travaux nécessaires pour les années à venir.

A ce jour, des expertises visuelles et par drone ont été réalisées. Pour l'instant, les premières conclusions de l'étude sont positives, l'ouvrage ne présentant pas de désordres structurels majeurs et inquiétants.

L'ensemble de l'étude devrait se terminer au printemps 2024.

## **3- Etude de potentialité de mise en place d'ombrière de canal**

Depuis la crise énergétique, le canal de Carpentras est confronté à des prix de l'électricité en hausse et très fluctuant selon les périodes de l'année, mais aussi d'une année à l'autre. Cette situation très instable pour la structure, nécessite d'adapter constamment le prix du m<sup>3</sup> d'eau vendu, pénalisant ainsi les utilisateurs.

C'est dans ce contexte que l'ASA a souhaité travailler sur ces sujets d'énergie renouvelables, dans le but d'être moins dépendante des fluctuations des cout de l'électricité et ainsi stabiliser et raisonner le cout du m<sup>3</sup> d'eau vendu.

La Société du canal de Provence (SCP), également gestionnaire de canaux, étudie la mise en place d'ombrière de canal sur son propre réseau de canaux. L'ASA s'est rapprochée de leur service ingénierie afin de leur confier une étude visant à estimer le potentiel de mise en place d'ombrière sur son réseau.

En 2023, deux tronçons de 300 mètres du canal ont été identifiés pour faire l'objet de l'étude. Les maires des communes concernés par les tronçons identifiés ont été rencontrés pour échanger sur ce projet. Un bureau d'architecte a été sollicité par la SCP, pour commencer à travailler sur des esquisses, ainsi qu'un bureau d'études environnement, pour étudier les aspects paysagers et environnementaux.



## PROJET HPR



Le projet HPR signifie : Haut de Provence Rhodanienne. Ce projet a pour objectif de substituer les prélèvements d'eau dans les ressources locales (nappes souterraines, Ouvèze, Aygues, ...) par l'eau du Rhône, dans le nord du Vaucluse et le Sud de la Drome.

Le Projet HPR est à l'origine un travail d'étude et d'animation mené par les Chambres d'Agriculture de Vaucluse et de la Drôme.

Le périmètre d'étude englobait 81 communes comprises dans les bassins versants des rivières Lez, Eygues et Ouvèze, affluents du Rhône en rive gauche, au Nord du département de Vaucluse et au Sud du département de la Drôme.

L'objectif du projet était de déterminer un schéma directeur de réseaux d'irrigation modernes, multiusage, permettant d'une part, de réduire les prélèvements d'eau importants effectués l'été dans les trois rivières et dans la nappe souterraine du Miocène et, d'autre part, de répondre aux demandes en eau croissantes des secteurs ne disposant pas des ressources en eau indispensables pour la pérennité de l'agriculture, dans un contexte de changement climatique.

Un premier travail d'études a démarré en mars 2017 et s'est achevé en 2021. Il a entre autres, permis de proposer des scénarios d'aménagement. Dans ces aménagements, il était proposé d'alimenter le secteur du Vaucluse à partir de la prise d'eau de l'ASA de Grange Neuve. Le canal de Carpentras ayant pour projet de fusionner avec Grange-Neuve, s'est positionné en tant que maître d'ouvrage des suites à donner à ce projet pour la partie Vaucluse. Le SID (Syndicat Intercommunal Drômois) s'est, quant à lui, positionné comme maître d'ouvrage du secteur Drôme.

Les deux structures ont donc proposé de poursuivre le travail sur ce projet par une étude de préfiguration, qui a commencé en janvier 2023 et devrait se terminer à l'été 2024.

Un appel d'offre a été lancé pour la réalisation de cette étude. C'est la SCP (Société du canal de Provence) qui a remporté le marché pour un montant total de 269 550 € HT.

Compte-tenu de l'ampleur du projet, un chargé de mission a été recruté pour suivre cette étude et l'évolution du projet. Il travaille à la fois pour le SID et le canal de Carpentras.

L'étude ainsi que le poste du chargé de mission sont financés à hauteur de 90% par L'Etat, la CNR (Compagnie Nationale du Rhône), le Département de Vaucluse, le Département de la Drôme, la Région PACA, la Région AURA et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.